

AMOULGAM AZÉ KERTÉ

L'AFRIQUE

ET LES MÉCANISMES UNIVERSELS DE JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE



L'Afrique
et les mécanismes universels
de justice pénale internationale

AMOULGAM AZÉ KERTÉ

L'Afrique
et les mécanismes universels
de justice pénale internationale

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2016
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-09445-8
EAN : 9782343094458

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements au Professeur Bernard-Raymond GUIMDO DONGMO pour son encadrement ;

Au Professeur Vincent NTUDA EBODE, Directeur par intérim de l'Institut gouvernance, humanité et sciences sociales de l'Université panafricaine ;

À tous les autres enseignants qui ont participé à notre formation.

Nos profondes reconnaissances à notre père AZE KERTE DJAMSO, notre mère MAIDAYANG Juliette, notre belle-mère SANTA Sylvie et nos frères et sœurs ;

Nous n'oublions pas de transmettre nos sincères reconnaissances à tous nos amis et connaissances pour leur apport ;

Merci enfin à notre chère épouse DAMARDJE REMADJI Lucide Pélagie qui a toujours été là pour nous, et à nos adorables filles KERTE N'DORA-HAGUEYA Grâce-Divine et KERTE KANG-MBOLLA Merveille qui nous procurent la joie et la motivation dans le travail.

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

APR : Armée patriotique rwandaise

CAE : Chambres africaines extraordinaires

CAJDH : Cour africaine de justice et des droits de l'homme

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest

CEJA : Comité d'éminents juristes africains

CIJ : Cour internationale de justice

CPI : Cour pénale internationale

CPJI : Cour permanente de justice internationale

CU : Compétence universelle

DDS : Direction de la documentation et de la sécurité

ONU : Organisation des Nations unies

RCA : République centrafricaine

RDC : République démocratique du Congo

TPIR : Tribunal pénal international pour le Rwanda

TPIY : Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

TSSL : Tribunal spécial pour la Sierra Leone

UA : Union africaine

UE : Union européenne

ABSTRACT

The emission of a warrant for arrest by a Spanish examining magistrate aiming 40 Rwandan militaries has caused a generalized campaign since 2008 of African heads of state against what they describe as "abusive and political use" of universal jurisdiction. Similarly, Sudanese and Libyan situations referred to the ICC by the Security Council as well as self-referral of the Prosecutor of this court in the situation of Kenya, in addition to the global environment that characterizes them, has led the AU suspected international criminal justice of being impartial and selective. These events have created a climate of mistrust and reluctance and provoked a collective movement of progressive withdrawal of African states from universal mechanisms of international criminal justice. But beyond these facts, what are the deep motivations which urge the African States to want to withdraw from these mechanisms of justice and which are the envisaged palliative solutions ? Such is the questioning that led to this study and allowed to determine the obvious and latent factors causing the gradual withdrawal of African states of the ICC and their collective uprising against the application of the principle of universal jurisdiction by some States.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La présente étude, qui porte sur « l'Afrique et la justice pénale internationale », aborde un thème d'actualité marquée non seulement par les activités des mécanismes universels de justice pénale, mais aussi par la réaction des États africains, soit individuellement, soit en groupe ou encore dans le cadre de l'Union africaine (UA) face aux procédures mises en œuvre. Pour recadrer le sujet on ne peut plus large, les points suivants seront successivement abordés : son contexte, sa délimitation, son intérêt, l'état de la question, la problématique, les hypothèses, le processus méthodologique, et l'annonce et la justification du plan.

A. Contexte de l'étude

La présente étude s'inscrit dans une époque dominée par l'apparition d'un nouveau paradigme, à savoir celui de gouvernance. « Le terme « gouvernance » provient du verbe grec « kubernân » qui signifie « piloter un navire ou un char ». Utilisé par Platon, ce terme était employé en français comme synonyme de « gouvernement » jusqu'à la fin du XVIIIe siècle pour être repris dans le sens anglais « governance » dans les années 80 »¹. Depuis, le terme a servi à de nombreux usages tels que « gouvernance d'entreprise », « gouvernance publique », « gouvernance environnementale », « gouvernance territoriale », « gouvernance urbaine », « gouvernance mondiale » ou encore « e-gouvernance ». Ce qui n'est pas de nature à faciliter un consensus sur une définition unique. En ce qui concerne la gouvernance mondiale qui intéresse particulièrement cette étude, elle « fait son apparition dans le champ des relations internationales vers la fin des années 80.

¹ BAKKOUR (Darine), « Un essai de définition du concept de gouvernance », in LAMETA, ES n°2013-05, décembre 2013, <http://www.lameta.univ-montp1.fr/Documents/ES2013-05.pdf> (consulté le 08/06/2015 à 10h04), p. 2.